Il n'était guère possible de faire mieux pour le temps, et ces états généraux témoignent du moins qu'on avait alors envie de vivre. Aussi la France de ces époques lointaines remplissait le monde de faits autrement plus glorieux que ceux de la France de la troisième république. En Orient, où elle entraîne la chrétienté, son prestige devient tel que son nom seul sert à désigner tous les peuples de l'Europe; ce n'est que depuis ces dernières années, comme on le dira bientôt, que ce prestige a été détruit, grâce à l'incapacité et au sectarisme des gouvernants actuels.

Mais comment ces principes de liberté et de self-government, proclamés simultanément en France et en Angleterre, et maintenus jusqu'à nos jours dans ce dernier pays, ont-ils fini par être complètement étouffés dans le premier? Les états généraux réunis à Paris en 1614 furent les derniers avant l'Assemblée constituante.

Les causes qui ont amené ce résultat sont multiples. Pour les indiquer même sommairement, il faudrait faire un volume au lieu d'un article de revue. Je n'en nommerai que deux. J'attribue d'abord l'établissement définitif du régime constitutionnel anglais aux instincts primordiaux de la race pour la vie indépendante et à l'énergique persévérance du caractère anglo-saxon.

En second lieu, on voit que les grands en Angleterre, fidèles à leur mission, se sont toujours interposés entre le peuple et le roi pour tenir l'équilibre entre les divers pouvoirs. Ils comprirent de bonne heure qu'en défendant les intérêts populaires, ils défendaient leurs propres intérêts, et devenaient les représentants légitimes de la nation. Un lord, un baronet, un squire, aujourd'hui comme autrefois, réside sur ses terres et prend un intérêt direct dans le gouvernement local et général. Il travaille et gouverne, s'occupe de toutes les affaires du comté, fonde des associations et cherche à introduire partout des perfectionnements. " Député élu à la chambre basse, membre héréditaire de la